

L'Annuaire

Numéro 19

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

janvier 2005

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

Sommaire

Page 1

Mot du Maire

Page 2

Recensement
de la population

Page 3

Assainissement

Pages 4 à 7

Ordures Ménagères

Pages 8/9

Paroles aux associations

Page 10

Bibliothèque

Page 11

Nos vieux chemins

Pages 12/13

Écoles

Page 14

État Civil 2004

Page 15

Recettes

Page 16

Jeux

Supplément

Calendrier des manifestations
Concours maisons fleuries
Ordures Ménagères

Mot du Maire

Le changement d'année est traditionnellement l'occasion d'échanger des vœux. C'est aussi un moment privilégié pour porter un regard sur l'année écoulée et évoquer ce que l'on peut espérer de celle qui démarre. Comme en pareils cas, même s'il ne faut pas regarder derrière soi, il est toujours bon (au risque que cela soit quelque peu désagréable) de réfléchir sur les faits marquants.

Il y a un an, dans ces mêmes colonnes, je faisais état d'importants projets, tels que l'agrandissement du cimetière, les études de réfection de la traversée du village, du remplacement du Plan d'Occupation des Sols actuel par un Plan Local d'Urbanisme... A ce jour, certains sont réalisés ou presque, d'autres n'ont que peu avancé, et nous ne pouvons que le regretter.

Dans le cadre de la Communauté de Communes du Crestois, des actions en faveur des jeunes notamment (contrat petite enfance ou contrat Temps Libre avec la Caisse d'Allocations Familiales) ont été conduites. De même, la structure MJC, jusqu'alors à Crest et maintenant sous le couvert de la C.C.C., s'est organisée et mène des projets intéressants pour les populations de nos trois communes.

Pour 2005, une nouvelle tranche relative aux travaux liés à l'assainissement des eaux usées et du réseau d'eau potable sera lancée sous la conduite du Syndicat Mirabel-Piégras-Aouste. Notre commune en profitera pour réaliser une onéreuse, mais nécessaire deuxième partie du réseau d'eaux pluviales.

Après un certain retard, dû à la délivrance des autorisations administratives, l'agrandissement du cimetière se poursuivra, de même que l'installation du colombarium.

Les premiers contacts concernant le P.O.S. ont été pris. Ce dossier, important pour la bonne gestion du domaine foncier et définissant par là-même le devenir de notre commune devra être mené avec logique et objectivité.

Suite aux actions menées avec nos collègues de Mirabel et Blacons, et suivant les engagements de France-Télécom, nous bénéficierons en 2005 des services de l'A.D.S.L.

La réorganisation de la collecte des ordures ménagères, rendue obligatoire, doit être mise en place en tout début d'année. Cela, bien sûr, viendra contrarier nos habitudes et aura un impact financier non négligeable.

A ces projets, il ne faut pas oublier les préoccupations quotidiennes que sont l'entretien de la voirie et des bâtiments publics, l'urbanisme, les écoles, les services à la population... Notre soutien et notre vigilance quant à nos services publics, notre Bar du Village, notre bibliothèque ou autre marché hebdomadaire sont indispensables si nous voulons les conserver et les pérenniser. Ces services ne seront maintenus que si nous en avons, tous, réellement la volonté.

Voilà une année 2005 qui s'annonce intéressante pour notre collectivité. Que tous nos vœux l'accompagnent.

Je vous souhaite une très bonne et très heureuse année 2005, pleine de santé et de réussite, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches.

Gilles MAGNON



Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

Mardi : 14h00 - 17h00 ; Mercredi : 09h00 - 12h00 ; Jeudi : 14h00 - 17h00

Vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30.

☎ : 04.75.40.01.04. / 📠 : 04.75.40.06.55. / ✉ : mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr

Recensement de la population Clastroise

Toute la population vivant à Piégros-La Clastre sera recensée à compter du 20 janvier 2005.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'I.N.S.E.E. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc...).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Piégros-La Clastre, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Piégros-La Clastre fait partie du groupe de communes recensées en 2005.

À partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement en mairie ou à la direction régionale de l'I.N.S.E.E.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04.75.40.01.04. Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2005.

Agents recenseurs

Mademoiselle Ophélie Ripaux
Zone d'action : le village et
la vallée de Piégros



Madame Natacha Juvet
Zone d'action : la commune sauf
village et vallée de Piégros

Assainissement - Eaux pluviales

Courant 2005, une deuxième tranche de l'assainissement du village sera mise en chantier. Parallèlement seront menés les travaux d'évacuation des eaux pluviales et de réfection du réseau d'eau potable.

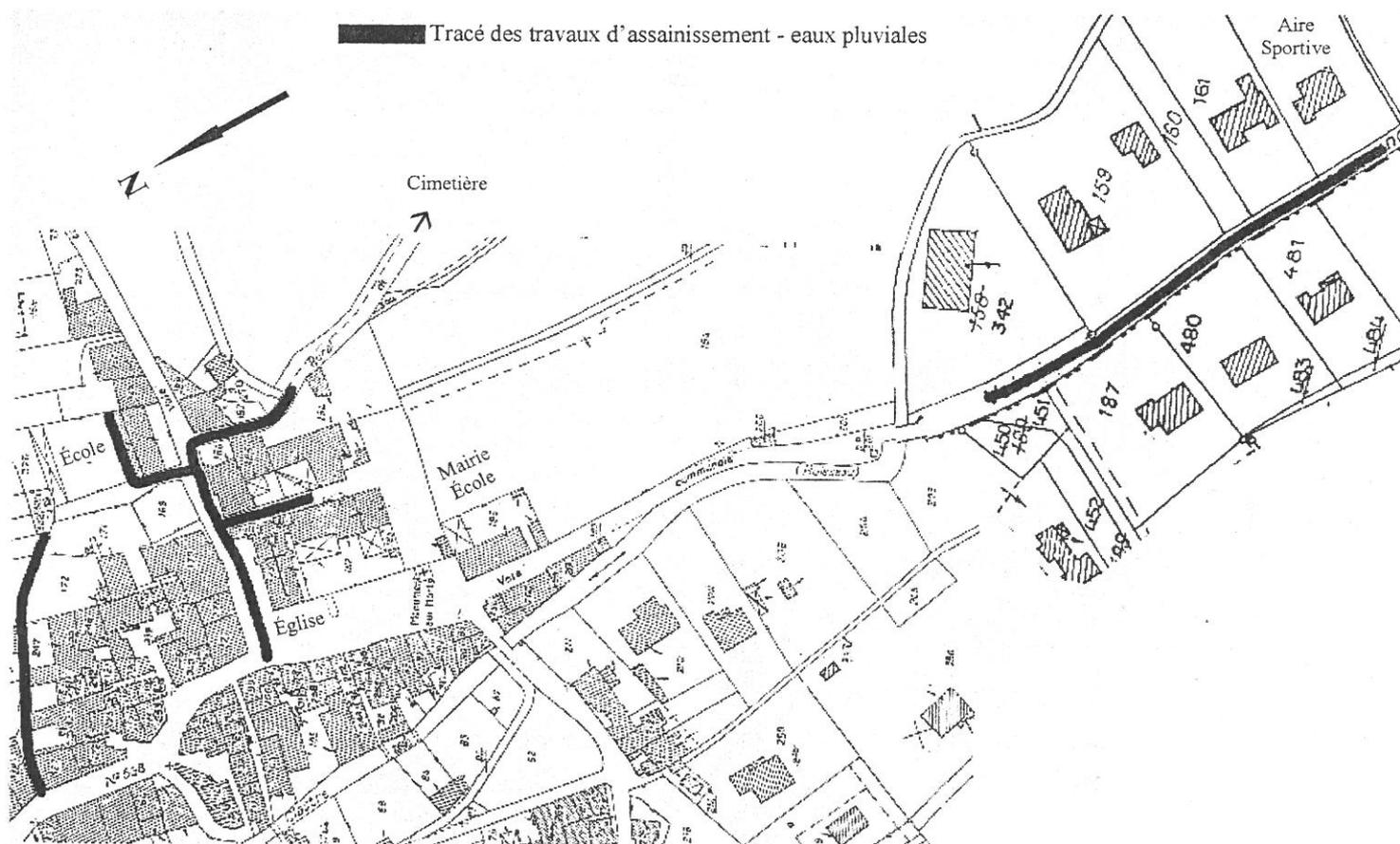
Le syndicat des eaux est le maître d'œuvre des travaux d'assainissement et d'eau potable, la municipalité reste maître d'œuvre pour les eaux pluviales.

Ils concernent la rue de la Forge, rue du Solaure, l'impasse du Riou, la cour de l'école et les maisons voisines et la RD 738 jusqu'au terrain de basket.

Les coûts du chantier se répartissent comme suit :

- ☞ Eau potable : 72 000 €
- ☞ Eaux pluviales : 107 000 €
- ☞ Assainissement : 134 000 €

Les premiers coups de pioches devraient se donner au printemps 2005. Les travaux se dérouleront jusqu'à l'automne avec leur irréductible cortège de nuisances, boue, poussière, route barrée, trajet scolaire modifié, nous nous en excusons par avance.



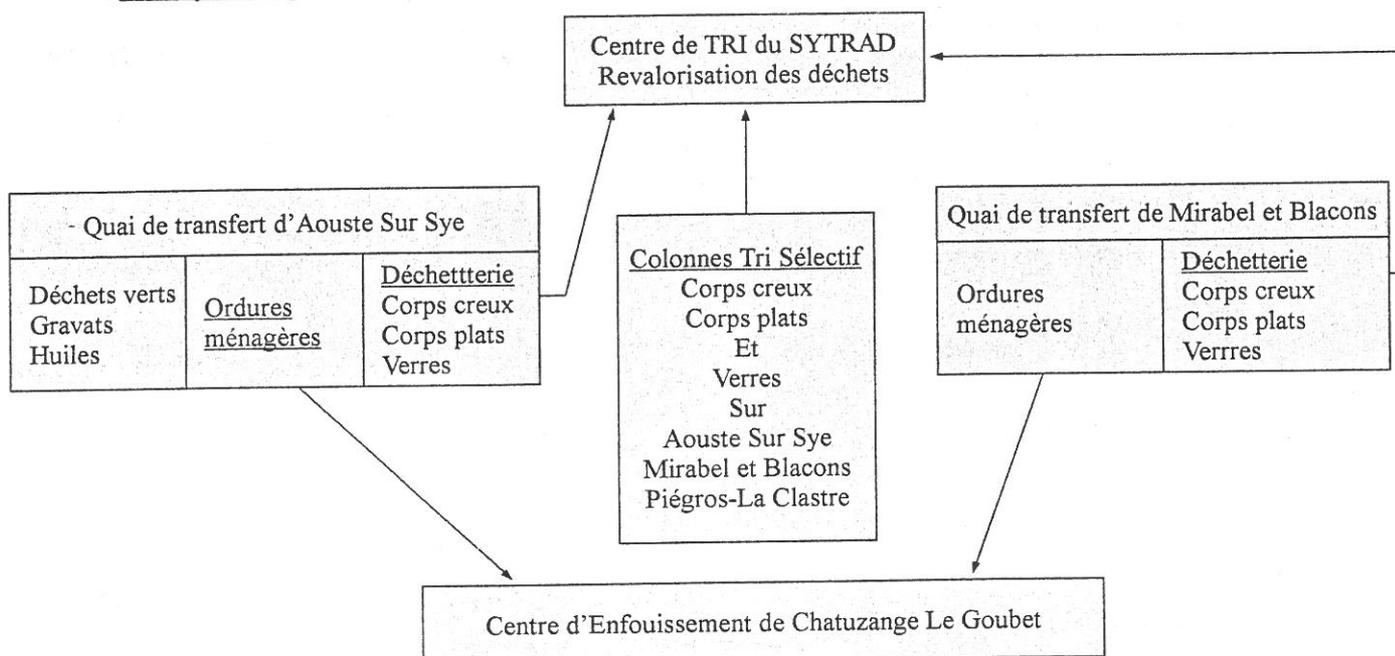
Ordures Ménagères

Présentation :

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la collecte et le transport des ordures ménagères sont gérés par la communauté des communes du Crestois. Contraints par la réglementation de revoir le mode de fonctionnement (dérogation du ministère de l'environnement jusqu'à fin 2004), et prenant en compte les coûts faramineux de l'élimination des déchets, les élus et les délégués du conseil communautaire ont souhaité mener une réflexion sur les impératifs et les améliorations possibles en matière de fonctionnement. Pour cela, le cabinet Norisko Environnement a élaboré un diagnostic mettant en valeur les actions à mener.

1/ La situation existante :

Les principes de collecte et de traitement :



Les quantités éliminées et les coûts en 2003 :

TRI SÉLECTIF		Collecté En 2003	Coût de collecte Transport et Traitement par tonne	Coût Total
	Corps creux : bouteilles, plastiques, boîtes de conserve, brique de lait...	30 tonnes	42 € en moyenne par tonne	6174 €
	Corps plats : papiers, revues...	52 tonnes		
	Cartons	63 tonnes		
	Verre	160 tonnes	17 € par tonne	2.720 €
	Ordures ménagères	1170 tonnes	125 € par tonne	146.250 €
	Déchets verts	250 tonnes	100 € par tonne	25.000 €
	TOTAL	1725 tonnes		180.144 €

Pour des quantités égales à 1725 tonnes et un montant total de 180 144 €, plusieurs remarques s'imposent :

- Le coût d'élimination par tonne grâce au Tri Sélectif est 3 fois moins onéreux que l'élimination des ordures non triées ;
- Les quantités collectées en Tri Sélectif sont faibles, et bien inférieures à la moyenne française ;
- La quantité moyenne par habitant est de 325 Kg, légèrement inférieure à la moyenne nationale qui est de 365 Kg/Habitant (Données A.D.E.M.E.) ;
- Les quantités de déchets verts ainsi que le coût de traitement sont importants.

A ces montants, il convient de rajouter :

- ☞ la dépense liée à la gestion des quais de transfert à savoir :
 - Quai de Aouste Sur Sye : 35 340 € ;
 - Quai de Mirabel et Blacons : 29 900 €.
- ☞ les recettes liées au versement de la taxe d'Ordures Ménagères (sur les impôts fonciers) égale à 70 801 € (28% des dépenses totales) ;
- ☞ des reversements divers de l'ordre de 5 150 €.

Ainsi le budget de fonctionnement laisse apparaître une dépense réelle de 169 433 € pour l'année 2003, montant important équivalent à 45 € environ par habitant.

Les quais de Transfert :

Au vu de la réglementation en vigueur, un réaménagement des 2 quais est obligatoire. De lourds investissements doivent être engagés notamment sur la décharge de Mirabel et Blacons qui en plus de son réaménagement obligatoire, est située en zone inondable. Il est à noter qu'une dérogation du ministère de l'environnement a été accordée jusqu'à fin 2004 !!!

Les frais de fonctionnement, gardiennage, entretien... sont présents sur les 2 sites et représentent environ 65 000 € par an.

Les gravats et les déchets verts sont déposés en grande quantité et engendrent ainsi un coût exorbitant pour la collectivité.

La collecte :

Afin d'assurer un meilleur fonctionnement, une gestion homogène sur les 3 communes, et le respect de la réglementation, la C.C.C. est confrontée à plusieurs problèmes :

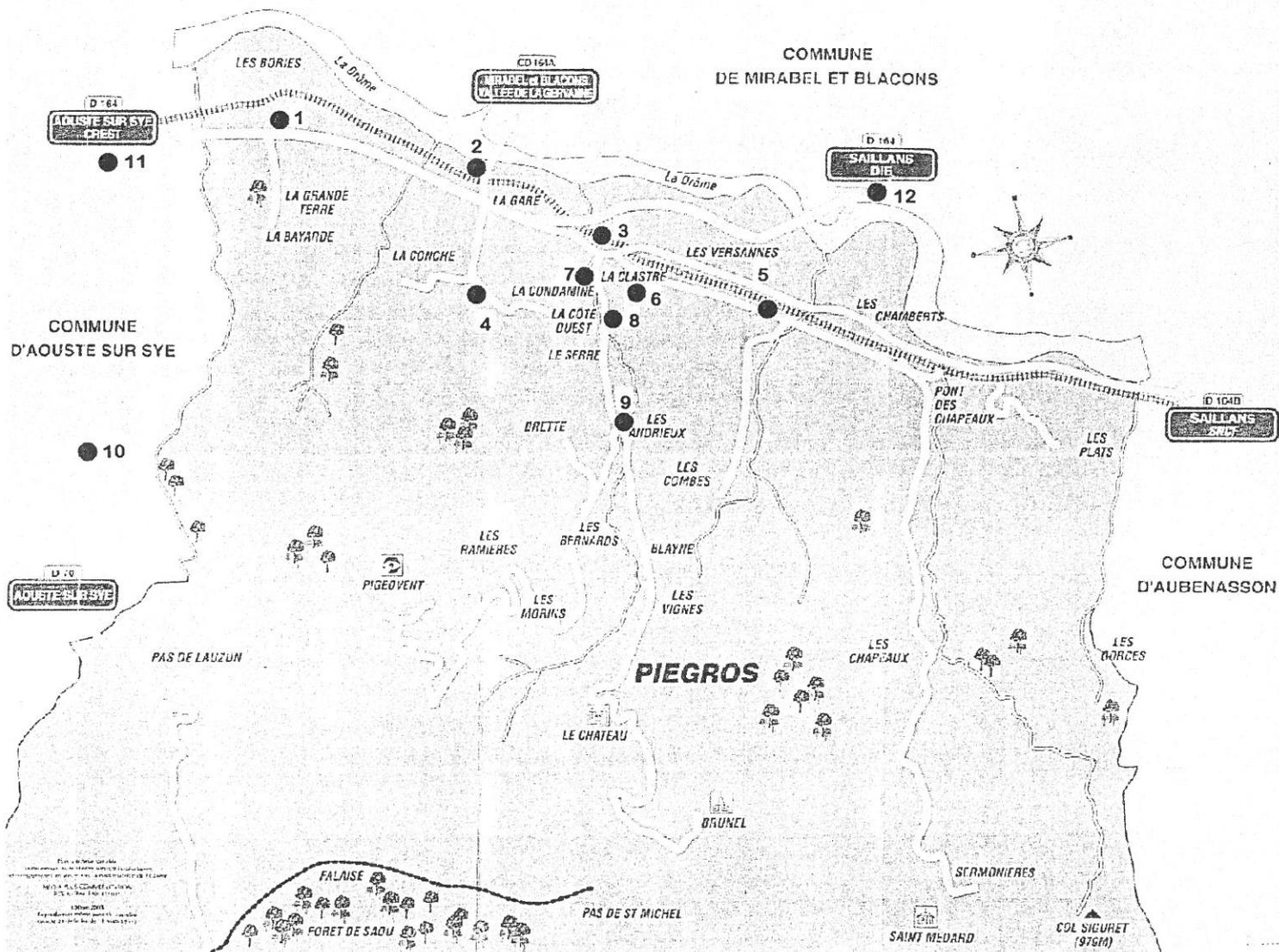
- ☞ Un système de collecte différent sur les 3 communes ;
- ☞ En matière d'hygiène et de sécurité, le travail de collecte à la main des sacs plastiques (collecte en porte à porte) est contraignant. Des risques de coupure et d'infections sont présents ;
- ☞ Le dépôt des sacs à même le sol, et souvent éventrés, attire les rongeurs et les insectes. Les problèmes d'odeur et de salubrité publique sont réels ;
- ☞ La nouvelle loi sur les marchés publics impose de ne retenir qu'une seule entreprise pour la collecte des ordures ménagères (actuellement, l'entreprise Jacquamet assure la collecte sur Aouste Sur Sye et Mirabel et Blacons, et Jacky Peyrel en tant qu'entreprise indépendante assure celle-ci sur notre commune) ;
- ☞ La quantité de déchets ménagers augmente d'environ 5 à 10% par an ;
- ☞ Une charge financière en constante augmentation pénalise fortement le budget de notre intercommunalité.

2/ La réorganisation pour 2005 :

Un nouveau système de collecte :

Avec le souci de limiter les coûts d'investissement (mise aux normes = 75 000 €) et de fonctionnement (30 000 €), la fermeture du quai de transfert de Charsac est nécessaire. Il y a donc lieu de revoir l'organisation de la collecte afin de permettre à chacun de déposer ses ordures ménagères de façon pratique et cohérente. Ainsi, des containers « Ordures ménagères » seront répartis sur chaque commune à des emplacements définis par chaque collectivité. Dans un deuxième temps, le nombre de points de Tri sélectif sera augmenté.

Pour Piégros-La Clastre, il a été décidé le schéma suivant :



Légende

- | | |
|---|--|
| 1 → Aire de repos - La Bayarde | 7 → Place de la Liberté - C.R.A. |
| 2 → La Gare | 8 → Route de Piégros |
| 3 → Rif de Blanc - « Jardin du Maréchal » | 9 → Pont de Brette |
| 4 → Saint Miard - ancienne carrière | 10 → Route du Pas de Lauzun sur la commune d'Aoste/Sye |
| 5 → Rabibois - Les Versannes | 11 → Carrefour - route du Pas de Lauzun sur la commune d'Aoste/Sye |
| 6 → Le Gros Noyer | 12 → Carrefour - route de Charsac sur la commune de Mirabel et Blacons |

Suite à l'appel d'offres lancé en Octobre-Novembre, à partir de Janvier 2005, les entreprises Jacquamet pour la collecte des ordures ménagères et ONYX pour la collecte des colonnes de tri sélectif ont été retenues. Elles sont chargées d'évacuer nos déchets sur chaque site de traitement approprié.

La collecte effectuée sur la partie village de notre commune par Jacky Peyrel sera donc supprimée et remplacée pour tous les habitants par des points d'apport volontaire (une information sera transmise dès la mise en place des containers).

Le quai de transfert d'Aouste sur Sye :

Situé au quartier Les Plantas (à coté de Cap Plein Air), le quai de transfert devrait être transformé en déchetterie. Aujourd'hui, les déchets autres que Ordures ménagères peuvent être déposés, à savoir :

- ☞ Les déchets verts et les gravats : seuls sont admis les déchets des particuliers dans des quantités raisonnables. Sont exclus les déchets déposés par les entreprises ;
- ☞ Les ferrailles ;
- ☞ Les encombrants ;
- ☞ Les huiles et les pneus.

Les professionnels du Bâtiment-Travaux Publics :

Depuis le 1^{er} Octobre dernier, une plate-forme de regroupement et de traitement des déchets issus du bâtiment permet d'accueillir ceux-ci. Cette plate-forme, gérée par l'entreprise Audras-Pinchinot se situe au quartier « Les limites » sur la commune de Crest (tel : 04.75.40.62.27.).

Sont acceptés :

- les déchets inertes : Terres, Pierres, Bétons, Ciment, Parpaings, Tuiles, Mortier... ;
- Les déchets industriels banals : Plâtres, Bétons cellulaires, Plastiques, Polystyrène, Laine de verre, Papiers, Cartons, Carrelages, Boiseries...

La réduction de nos déchets et du coût de traitement :

Plusieurs actions sont possibles. Tout d'abord, il y a la réduction à « la source » (diminution des emballages,...) sur laquelle nos pouvoirs publics et les industriels doivent lutter. D'autre part, nous avons vu précédemment que le coût de traitement des ordures ménagères est 3 fois supérieur au recyclage des déchets triés (corps creux, corps plats, verre). En effet les quantités triées sur le territoire de la C.C.C. représentent à peine 10% de nos déchets, sachant que la moyenne nationale est de l'ordre de 18%, et que l'objectif affiché est de 25%. Une autre action à l'initiative du SYTRAD (chargé du traitement des déchets recyclables) consistera en 2005 à fournir aux personnes intéressées, pour un prix modique, un équipement leur permettant de recycler elles-mêmes leurs déchets végétaux.

Les taxes « ordures ménagères » :

Pour les zones collectées, essentiellement la partie village de notre commune, les taxes notifiées sur la feuille d'imposition relative à la taxe foncière s'élevait à 3,43%, comprenant une partie collecte pour 2,61% et une partie traitement pour 0,82%. Pour les zones non collectées, seule la participation au traitement de 0,82% était perçue.

Devant l'accroissement des dépenses relatives aux déchets, il n'est plus possible qu'un montant de 170 000 € (voir plus) soit pris directement sur le budget principal de la C.C.C.

Si tel n'était pas le cas, le développement de cette structure serait fortement hypothéqué et par là-même les dossiers en cours. Ainsi, une augmentation et une homogénéité des taux sur le territoire (comme nos collectivités voisines l'ont déjà fait) sont envisagées en 2005.

En clair, un effort est nécessaire. N'oublions pas que nous sommes tous responsables de nos déchets et qu'une action de chacun est indispensable pour la sauvegarde de notre environnement.

Paroles aux associations



Avis aux « Artistes amateurs » du Crestois !!!

La Communauté Saint Julien des 3 Becs invite les « Artistes amateurs » des environs à participer à une exposition « d'art sacré » qui aura lieu à l'église de Piégros-La Clastre, début avril 2005.

Nous aimerions faire découvrir des œuvres illustrant la recherche spirituelle de l'artiste (au travers de peintures, sculptures, écrits etc...)

Si ce domaine vous est inconnu, n'hésitez pas à l'explorer, vous en avez encore le temps ! Nous accueillerons avec grand plaisir les réalisations des enfants car ce sont tous des Artistes...

Pour nous permettre de préparer l'exposition, faites-vous connaître début février et présentez-nous vos œuvres au plus tard fin février. En fonction de leur taille, nous pourrions choisir de une à trois de vos réalisations. Nous pourrions ainsi accueillir un plus grand nombre d'artistes...

Cette exposition pourra être un lieu d'échanges.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Béatrice Vasseur au 04.75.40.05.31.

Caracol 26

L'association Caracol 26 fait partie d'un réseau international de soutien aux communautés zapatistes en lutte au Chiapas, région du sud-est mexicain. Ce réseau s'est constitué autour de valeurs mises en pratique par les zapatistes comme l'autonomie, la solidarité, la justice et la paix. Il développe une autre façon de produire, d'échanger et de consommer, uniquement ce que nous imposent les multinationales.

C'est dans ce cadre que Caracol 26 vous propose l'achat d'un café produit par la coopérative Mut Vitz (la montagne des oiseaux en Tsotsil). Cette coopérative indigène illustre la volonté des communautés zapatistes de résister aux pressions néolibérales qui signifient à terme la destruction de la culture et de la dignité indigène, et de construire leur autonomie. Elle permet à de petits paysans de vendre leur café à un prix plus juste (3,05 € les 250 grammes), organise la formation technique (le café est bio) et la commercialisation, attribue des crédits sans intérêts, tout en préservant leurs cultures vivrières.

Le réseau est animé par des militants bénévoles, tout surplus financier étant intégralement reversé aux organisations zapatistes du Chiapas.

Coordonnées : Caracol 26, rue Chantebise, 26400 Piégros-La Clastre

☎ : 04.75.25.53.49. / ✉ : sabetpat@club-internet.fr

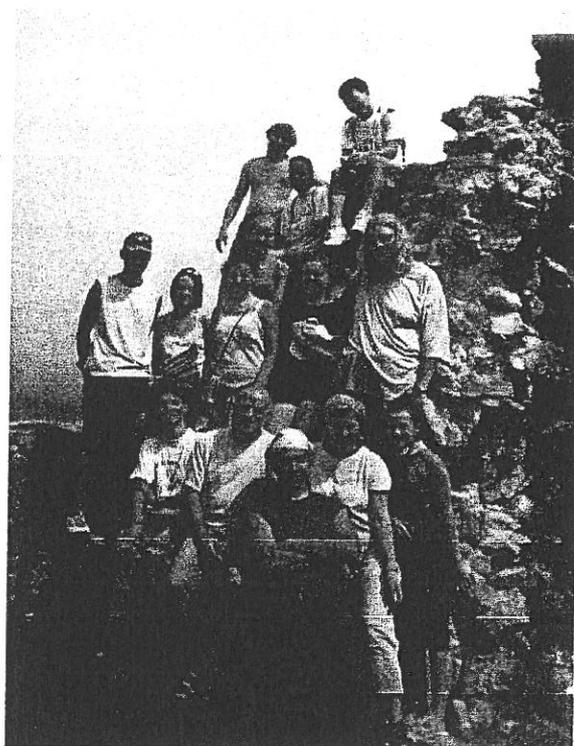


Chantier Jeunesse et Reconstruction

Ils s'appelaient Alexandre, Buket, Julia, Alexeï, Manon, Noelia, Marie, Jérémy, Jimmy, Hasegin, Kosta et Eliska.

Ils ont séjourné dans notre village du 25 juillet au 14 août, venus de différents pays d'Europe et d'ailleurs parfois de très loin. Ils nous ont fait partager un peu de leur culture et offert leur travail au débroussaillage des chemins ainsi qu'à la réfection d'un mur de soutènement à Piégros. Un grand merci à toutes les bonnes volontés ayant aidé la bonne marche de ce chantier.

Devant l'engouement suscité, nous avons décidé de reconduire l'opération en 2005 en collaboration avec l'association Jeunesse et Reconstruction. À ce titre les personnes désirant participer à ces échanges internationaux seront les bienvenues.



Balcons de la Drôme

Un nouveau départ

Au printemps 2004, l'US Crest annonçait qu'elle ne pouvait plus continuer à porter l'organisation des « Balcons de la Drôme ». Pour éviter l'annulation de l'édition 2004 (qui aurait certainement marqué la fin des Balcons) et pour honorer le rendez-vous fixé, « L'équipe des Balcons » a décidé de recentrer le comité d'organisation autour du Basket-Club Piégros-La Clastre afin d'organiser au mieux cette manifestation au moins pour les marcheurs.

Le 6 juin, ils étaient 441 à prendre le départ et cette édition fut une vraie réussite.

Toutefois, force était de constater qu'un nouveau schéma devait être mis en place pour assurer la pérennité de cette manifestation. C'est aujourd'hui chose faite avec la création de l'association « Les Balcons de la Drôme » qui prendra à charge toute la gestion et l'organisation.

Le conseil d'administration, composé de délégués de communes participantes (Piégros-La Clastre, Mirabel et Blacons, Aouste Sur Sye, Aubenasson, Saint Sauveur en Diois et peut-être Crest ?...), d'associations et de particuliers, a élu le bureau suivant :

- ☞ Président : Fabien Sylvain,
- ☞ Vice-présidents : Gilbert Raillon et Jean-Louis Minodier,
- ☞ Secrétaire : Jean Beaufort ; adjointe : Françoise Sené,
- ☞ Trésorier : Pascal Moreau ; adjointe : Brigitte Magnon.

Le siège de l'association est sis en Mairie de Piégros-La Clastre.

5 Juin 2005, 15ème édition

Le 5 juin 2005, les marcheurs seront conviés à parcourir deux circuits au choix, l'un de 11 km, l'autre de 23 km.

Ils partiront de Mirabel et Blacons et arriveront à Piégros-La Clastre où le Basket Club servira son traditionnel repas sous l'ombrage des platanes de la place du village.

Si vous appréciez ce rendez-vous annuel et si vous avez envie de participer à son organisation, venez nous rejoindre le 18 janvier 2005, à 20 h 30 à Saint Sauveur en Diois, date de la prochaine réunion de travail. Vous y serez les bienvenus.



Bibliothèque

Cette année, après une grande hésitation, notre équipe de bénévoles a repris du service, en partie grâce et pour les classes du R.P.I. qui fréquentent régulièrement la bibliothèque. Les permanences du mercredi après-midi ont été supprimées, la fréquentation, ce jour là, ne justifiait par la présence d'un bénévole.

Celles des deux autres jours sont maintenues, soit le mardi de 16h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

La fréquentation de la bibliothèque a fortement chuté depuis l'ouverture de la Médiathèque située à Crest. Certes, nous ne pouvons pas vous proposer le même espace, un choix aussi important, les CD, les DVD, l'informatique... par contre nous vous offrons la proximité.

Notre équipe déjà existante a été renforcée par de nouveaux bénévoles

Frédéric Blache (Clastrois)

Jean-Christophe Juanel (Coiffeur à Mirabel et Blacons)

Marie-Hélène Clary (Clastroise)

Patricia Lombard (Clastroise)

Evelyne Desbiolles (Clastroise)

Paul Michelon (Clastrois)

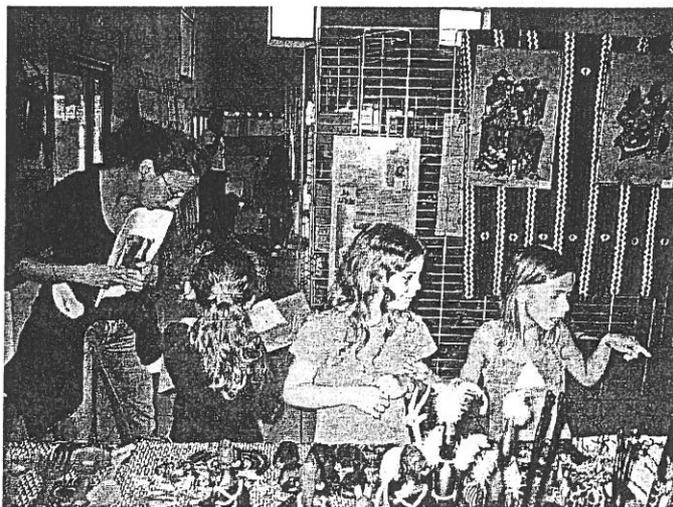
Magali Girard (Clastroise)

Annick Tormos (Blaconnaise)

Nous souhaitons sincèrement vous retrouver très bientôt à la bibliothèque.

« Au Cœur de l'Afrique Noire »

« Nous avons beaucoup aimé l'exposition « Au cœur de l'Afrique noire » dans la salle des fêtes de Piégros le 29/09/04. De nombreux objets : des batiks, des bijoux, des jouets, des masques et des jeux africains étaient exposés. Des panneaux documentaires nous présentaient des tribus africaines, la faune, l'histoire et la géographie de l'Afrique. Des livres et des tableaux complétaient toutes ces informations. De retour dans la classe, la maîtresse nous a fait goûter un thé africain qui était délicieux. »



Témoignage des enfants du R.P.I.

Prochain rendez-vous :

La Bibliothèque organisera sa prochaine exposition « à la rencontre de l'Asie » du 14 au 23 octobre 2005.



Divers contes d'hiver

Pour la troisième année, les bénévoles de la bibliothèque municipale ont organisé une soirée « Contes ». Cette année, c'est Fransouaz Rochette de la compagnie « double un » qui nous a entraînés parmi les princes, monstres, sorcières ou autres personnages traditionnels des légendes russes. Ses contes et musiques ont enthousiasmé petits et grands qui assistaient à ce petit spectacle.

Avant d'affronter le froid, tout le monde était invité à se restaurer autour d'un sympathique buffet préparé par les organisateurs.



La conteuse Fransouaz Rochette

Nos vieux chemins

Tous nous aimons rechercher dans le passé l'origine de bien des choses : citées disparues, vieux manoirs, parchemins jaunis par le temps, ruines croulantes, chaque Province est jalouse de ses gloires mais c'est en vain que je cherche dans leurs pages quelques notes, quelques souvenirs sur nos vieux chemins.

Je sais bien, hélas, qu'ils n'ont rien pour retenir l'attention ils sont frustes et laids, en pitoyable état et si tristes que je comprends l'indifférence du chroniqueur.

Cependant, combien j'aime à les suivre et qu'ils me semblent évocateurs !

La plupart d'entre eux sont en ruines, au ras des champs, ils se confondent avec la prairie voisine et plus loin, s'encaissent en de profonds talus, ne sont plus qu'un cloaque recouvert de ronces et d'épines. D'où viennent-ils ? Où menent-ils ? Nul ne saurait plus vous le dire !

Ils s'en vont honnêtement, droit devant eux, gravissant les coteaux, dévalant les pentes, traversant des rivières à gué pour rejoindre une ville, un village ou un vieux castel perché là haut sur son rocher.

Les vieux chemins creux sont pleins de mystères. Lorsque vers le soir, à l'heure où la lune de ses pâles rayons éclaire nos campagnes, des pas légers semblent glisser au long des haies.

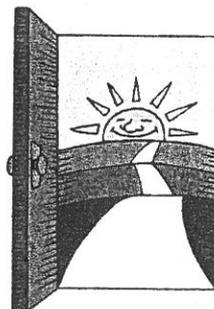
Serait-ce l'ombre des anciens du pays refaisant le chemin qu'ils suivirent jadis, poursuivant leurs rêves d'amour et de gloire ?

Je vais lentement, jouissant de l'heure indécise, mes pas font peu de bruit sur l'épais tapis vert, tandis que les oiseaux chuchotent dans les branches. Quel est l'âge de ces chemins ? Sans doute sont-ils plusieurs fois millénaires ? Hélas ! Depuis cent ans et plus, les vieux chemins se meurent ! Ils ne sont plus qu'un bout de gazon entre les héritages !

La grande route est là, tout près, qui déroule dans le lointain ses courbes tel un long serpent.

J'entend un cri strident. C'est la sirène d'un véhicule qui roule avec fracas dans le tourbillon de poussière, terreur des derniers et malheureux piétons.

Et je comprends que les vieux chemins peuvent achever de mourir.



Extrait de « l'almanach du Syndicat Agricole » de 1926

« Créer dans et avec la nature » à l'école maternelle des Berthalais



Après les vacances de la Toussaint, les trois sections de l'école maternelle du R.P.I. Mirabel Piégros et leurs institutrices Laure Bellet, Liliane Gantois, Agnès Ribière ont préparé durant une semaine une exposition Land Art .

« Créer dans et avec la nature : c'est ainsi que pourrait s'expliquer le Land Art.

« C'est une forme artistique qui utilise et modifie directement l'espace de la nature de l'environnement : la nature est à la fois un matériau et la surface d'inscription des travaux souvent éphémères. »

L'activité a été réalisée à partir des thèmes du jardin et du chemin en lien avec les sorties du mois d'octobre. Parents et enfants ont été sollicités pour faire des cueillettes de branches, écorces, glands, marrons, baies, fruits, fleurs...et toutes sortes de matériaux naturels pendant les vacances.

Chaque enfant a pu s'exprimer : les petits réalisaient les monstres de la forêt, les moyens ont créé des jardins installés dans des pots de terre et les grands, des jardins dans des boîtes.

Collectivement , ils ont installés leur création : des jardins et des chemins dans le jardin de l'école. Le résultat est magnifique. Il a pu être admiré le 12 et le 13 novembre par les parents.

Et même si le vent est passé par là, le résultat reste toujours admirable.

Le Père Noël à l'école

Le samedi 10 décembre, les enfants de la maternelle ont offert un petit spectacle à tous les parents. Ils ont eu ensuite l'immense joie de voir arriver le Père Noël en personne qui leur a distribué des papillotes ; il tirait derrière lui une carriole sur laquelle se trouvaient de nouveaux jouets pour l'école, et une fois les cadeaux déballés, les enfants ont pu effectuer quelques tours de carriole, tirés par le Père Noël, pendant que les parents dégustaient des petits biscuits préparés par les enfants.



Le lundi suivant, c'est au restaurant scolaire que l'on pouvait voir l'illustré personnage. Et là c'est en calèche à cheval qu'il est arrivé. Plus de quatre-vingt dix enfants étaient présents ce jour-là pour déguster le fameux repas de Noël confectionné par notre cuisinière.

Le Père Noël a ensuite continué sa route et on a pu le retrouver le jeudi à la salle polyvalente de Mirabel et Blacons où il a rendu visite à tous les enfants du R.P.I. qui étaient regroupés-là pour le spectacle de Noël offert comme chaque année par l'Amicale laïque.

Une semaine donc très chargée pour notre mystérieux personnage !

État Civil - 2004

Naissance

Nathan Bernard Paul Leyraud, né le 1 avril à Die (Drôme)
domicilié au Chemin des 3 Croix ;

Chloé Valérie Largeaud, née le 5 avril à Valence (Drôme)
domicilié au quartier de Pigeovent ;

Nicolas Laurent François Mary, né le 27 avril à Montélimar (Drôme)
domicilié au quartier de Bourbousson ;

Noam Jean Polvérino, né le 2 novembre à Montélimar (Drôme)
domicilié au quartier La Grande Terre.



Mariage

Joël Laurent Desbiolles
Et
Maëlle Sonia Claude Pernot
le 21 août



Laurent Henri Sylvestre
et
Nadia Bekhaled
le 21 août

Décès

Jean Louis Liotard
le 29 mars à Crest (Drôme) ;

Jean Ernest Eymery
le 10 mai à Piégros-La Clastre (Drôme) ;

Bernadette Cécile Rolland épouse Chessa
le 31 mai à Romans Sur Isère (Drôme) ;

Henriette Émilie Yvonne Point épouse Gontard
le 14 juin à Piégros-La Clastre (Drôme) ;

Louis Gratien Firmin Raillon
le 18 juin à Crest (Drôme) ;

Lucienne Francia Escolle veuve Permingeat
le 16 juillet à Piégros-La Clastre (Drôme) ;

Jeanne Éléonore Germaine Patureau veuve Bouvat
le 8 août à Crest (Drôme) ;

Yvette Jeanne Banchet épouse Bernard
le 9 septembre à Crest (Drôme) ;

Louise Clémence Cabrières veuve Roussillon
le 28 octobre à Aouste Sur Sye (Drôme).

Louis Lucien Argoud
le 25 décembre à Piégros-La Clastre (Drôme)



Recettes

Soupe au pistou

Ingrédients :

250 g de haricots verts
250 g de haricots blancs frais
250 g de carottes
250 g de poireaux
250 g de navets
500 g de courgettes
500 gr de potiron
1 kg de pommes de terre
2 cuillerées de coquillettes
150 g de gruyère
6 gousses d'ail
1 pied de basilic
4 tomates
1 petit verre d'huile d'olive
Sel, poivre



Éplucher tous les légumes et les couper en grosse julienne. Les mettre dans une grosse marmite avec 2 litres d'eau froide. Porter à ébullition et laisser cuire 1h30. Puis ajouter les pâtes. Piler dans un mortier l'ail, le basilic et enfin les tomates épluchées et épépinées. Ajouter l'huile et le gruyère. Verser cette purée dans la soupe deux minutes avant de servir. Remuer bien et donner un dernier bouillon.

N.B. : Le basilic calme le système nerveux sympathiquement et combat les bouffées de chaleur. L'ail améliore la circulation en fluidifiant le sang.

Vin d'orange

2 litres de vin blanc
100 morceaux de sucre
50 g d'écorces d'oranges amères
50 g de fleurs de camomille
1 petit verre d'eau de vie



Laisser macérer 2 mois puis filtrer.

Buques

Ingrédients :

1 kg de farine
6 œufs
200 g de beurre ramolli
100 g de graisse blanche (facultatif)
250 g de sucre
Un peu d'huile
3 ou 4 paquets de sucre vanillé
¼ de verre d'eau de fleur d'oranger
Une pincée de sel
2 zestes de citron + jus
½ de verre de rhum
½ de verre de lait
¾ de verre d'eau



Mélanger le tout.
Étendre la pâte au fur et à mesure, sinon elle sèche et ne gonfle pas.
Cuire à la friteuse

Mots codés

Pays du Monde et/ou Département Français

Dans la grille ci-dessous, les lettres ont été remplacées par des chiffres, un même chiffre représentant toujours la même lettre.

Reconstituez les noms de pays et/ou de départements français et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, servez-vous des lettres du mot déjà inscrit. Les cases ci-dessous servent d'aide-mémoire. Vous pouvez y inscrire les lettres dès que vous les trouvez.



16	18	15	14	13	9	15	20	26		11	6	25	2	8
6			15									5		
21			13			T	O	G	O			13		
4	5	6	25			4						20		23
5			6		23	5	2	8	1	15	20			8
6				4		6						19		25
9			1	8	25	7	8	13	6			13		10
9	2	1		23		8				15		26		13
6		15		15	14	6	25	23	15	13	26	17	15	20
16		25						6		20		13		15
		20		22				9						
			20	15	24	13	23	13	6		24	15	9	13
				25				14						
9	15	2	16		9	8	12	6	24	23	2	8	25	3

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
T	O	G										
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26



CALENDRIER 2004
DES MANIFESTATIONS D'ASSOCIATIONS CLASTROISES

Association	Date	Animation	Occupation
Club Saint Médard	5-janv	Tirage des Rois	C.R.A.
Commune	7-janv	Vœux du Maire	C.R.A. + salle bleue
Club Saint Médard	26-janv	Assemblée Générale	C.R.A.
Basket Piégros-La Clastre	29-janv	Loto	C.R.A. + salle bleue
A.C.C.A.	5-févr	Repas de la Chasse	C.R.A. + salle bleue
Comité des Anciens	13-févr	Journée Boudin	Place de la fontaine + C.R.A.
Amicale des écoles	5-mars	Loto	C.R.A. + salle bleue
A.S.G.F. du Collet de la Vigne	11-mars	Assemblée Générale	C.R.A. à partir de 18h00
Club Saint Médard	16-mars	Concours de belote	C.R.A.
Bibliothèque	du 17 au 21-mars	Exposition sur l'école	C.R.A.
Saint Julien des 3 becs	2 et 3-avr	Exposition - peintures sculptures	Eglise
Club Saint Médard	3-avr	Loto	C.R.A.
Club Saint Médard	22-avr	Repas de printemps	Restaurant
Commune	du 22 au 24-avr	Marché aux fleurs	C.R.A. + Place de la fontaine
Commune	8-mai	Cérémonie du 8 mai	C.R.A.
Saint Julien des 3 becs	16-mai	Pèlerinage Saint Médard	
Club Saint Médard	20-mai	Voyage de printemps	
A.C.C.A.	4-juin	Assemblée Générale	C.R.A. à partir de 18h00
Basket Piégros-La Clastre	5-juin	Balcons de la Drôme	C.R.A. + salle bleue + Aire Sportive + Place
Comité des Anciens	11-juin	Repas et Assemblée Générale	C.R.A. + salle bleue
Basket Piégros-La Clastre	12-juin	Assemblée Générale	C.R.A. ou Aire Sportive
A.C.C.A.	24-juin	Permanence permis de chasse	Aire Sportive de 18h00 à 20h00
Amicale des écoles	25-juin ou 2-juil	Fête des écoles	Aire Sportive + C.R.A. + salle bleue
Club Saint Médard	6-juil	Repas de fermeture d'été	C.R.A.
Basket Piégros-La Clastre	10-juil	40 ans du Club	Aire Sportive
Commune	12-juil	Don du sang	C.R.A. + salle bleue de 16h30 à 19h00
Commune	15-juil	Marché de nuit	C.R.A. + Place de la fontaine
A.C.C.A.	20-août	Permanence permis de chasse	Aire Sportive de 08h30 à 11h00
A.C.C.A.	27-août	Remise des permis de chasse	Aire Sportive de 08h30 à 11h00
Basket Piégros-La Clastre	du 29-août au 6-sept	Vogue	C.R.A. + salle bleue + Aire Sportive + Place
Basket Piégros-La Clastre	10-sept	Retour de Vogue	C.R.A.
Club Saint Médard	16-sept	Voyage d'automne	
Bibliothèque	du 14 au 23-oct	Expo. "à la rencontre de l'Asie"	C.R.A. + salle bleue
Saint Julien des 3 becs	11-sept	Pèlerinage Brunel	
Club Saint Médard	21-oct	Repas chasseur	Restaurant
Comité des Anciens	29-oct	Loto	C.R.A. + salle bleue
Commune	11-nov	Cérémonie du 11 novembre	C.R.A.
Amicale des écoles	12-nov	Loto	Mirabel et Blacons
Commune	28-nov	Don du sang	C.R.A. + salle bleue de 16h30 à 19h00
Amicale des écoles	13 ou 15-déc	Arbre de Noël	Mirabel et Blacons
Club Saint Médard	14-déc	Repas de Noël	C.R.A.
Basket Piégros-La Clastre	17-déc	Arbre de Noël	C.R.A.
Comité des Anciens	20-déc	Préparation des colis	C.R.A.
Musique et Mouvements	Lundi	de 19h15 à 20h15	C.R.A.
M.J.C.	Mardi	de 17h00 à 18h00	C.R.A.
Club Saint Médard	Mercredi	de 14h00 à 18h00	C.R.A.
M.J.C.	Mercredi	de 19h30 à 21h00	C.R.A.
Marché hebdomadaire	Jeudi	matin	Place de la Fontaine

CALENDRIER 2005
DES MANIFESTATIONS D'ASSOCIATIONS CLASTROISES

Association	Date	Animation	Occupation
Comité des Anciens	13-févr	Journée boudin	Place de la fontaine + C. R. A.
	11-juin	Repas et assemblée générale	C. R. A. + Salle Bleue
	29-oct	Loto	C. R. A. + Salle Bleue
	20-déc	Préparation des colis	C. R. A.
Amicale des Ecoles	5-mars	Loto	C.R.A. + salle bleue
	25/06 ou 2/07/05	Fête des écoles	Aire Sportive + C.R.A. + salle bleue
	23-sept	Assemblée Générale	C.R.A.
	12-nov	Loto	Mirabel et Blacons
	13 ou 15/12/05	Arbre de Noël	Mirabel et Blacons
Club Saint Médard	5-janv	Tirage des rois	C.R.A.
	26-janv	Assemblée Générale	C.R.A.
	16-mars	Concours de Belote (interclub)	C.R.A.
	3-avr	Loto	C. R. A.
	22-avr	Repas de printemps	restaurant
	20-mai	Voyage de printemps	
	6-juil	Repas de fermeture d'été	C.R.A.
	16-sept	Voyage d'automne	
	21-oct	Repas chasseur	restaurant
	14-déc mardi	Repas de Noël à 13 h 30 - Marche	C.R.A.
	mercredi	Pétanque + jeux divers	C.R.A. de 14h00 à 18h00 sauf juillet/août
	2e mercredi/mois	Anniversaires du mois	C.R.A.
A. C. C. A.	5-févr	Repas de la chasse	C. R. A. + Salle Bleue
	4-juin	Assemblée Générale	C. R. A. à partir de 18h00
	24-juin	Permanence permis	Aire Sportive de 18h00 à 20h00
	20-août	Permanence permis	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
	27-août	Remise des permis de chasser	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
A.S.G.F. du Collet de la Vigne	11-mars	Assemblée Générale	C.R.A. à partir de 18h00
Communauté de Saint Julien des 3 Becs	2 et 3-avr	Exposition peintures/sculptures	Eglise
	16-mai	Pèlerinage à Saint Médard	
	11-sept	Pèlerinage à Brunel	
Bibliothèque	du 17 au 21-mars	Exposition sur l'école	C.R.A.
	du 14 au 23-oct	Expo. "à la rencontre de l'Asie"	C.R.A. + salle bleue
Basket Piégros-La Clastre	29-janv	Loto	C.R.A. + salle bleue
	5-juin	Balcons de la Drôme	C. R. A. + Salle Bleue + Aire Sportive + Place
	12-juin	Assemblée Générale	C. R. A.
	10-juil	40 ans du Club	Aire sportive
	du 2 au 4/09/2005	Vogue des croulants	C. R. A. + Salle Bleue + R. S. I. + Aire Sportive
	10-sept	Retour de vogue	C. R. A.
	17-déc	Arbre de Noël	CRA
Musique et Mouvements	Lundi	Gym	C.R.A. de 19h15 à 20h15 pendant la période scolaire
Commune de Piégros-La Clastre	Jeudi matin	Marché hebdomadaire	Place de la fontaine
	7-janv	Vœux du Maire	C.R.A. + salle bleue
	22 au 24-avr	Marché aux fleurs	Place de la fontaine + C. R. A.
	8-mai	Cérémonie du 8 mai	C.R.A.
	12-juil	Don de sang	C. R. A. + salle bleue de 16h30 à 19h00
	15-juil	Marché de nuit	Place de la fontaine + C. R. A.
	11-nov	Cérémonie du 11 novembre	C.R.A.
	28-nov	Don de sang	C. R. A. + salle bleue de 16h30 à 19h00